

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2021 au titre des données 2020

Informations déclarant

Nom Prénom Hecquet Christophe
Adresse mail christophe.h@balestra.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale BALESTRA
Siren 305837767
Code NAF 42.99Z - Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
Adresse 124 rue de la Poste 62810 AVESNES LE COMPTE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2020
Date de fin de la période de référence 31/12/2020
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 101

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Motif de non calculabilité L'entreprise ne comporte pas au moins 5 femmes et 5 hommes

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 1
Sexe des salariés sur-représentés hommes
Nombre de points obtenus 0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus 0
Nombre de points maximum pouvant être obtenus 10
Résultat final sur 100 points Non calculable
Mesures de corrections prévues -

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	-
Site Internet de publication	-
Modalités de communication auprès des salariés	-

Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

2020

BALESTRA
GENIE CIVIL - ETANCHEITE
SAS au Capital de 907 200 €
124, Rue de la Poste
62810 AVESNES LE COMTE
RC B 305 837 767
Tél. : 03 21 48 77 88 - Fax : 03 21 58 55 04

Période de référence

Date de début

01/01/2020

Date de fin

31/12/2020

Tranche d'effectifs de l'entreprise ou de l'UES

50 à 250

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index

101

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



Vos indicateurs calculables représentent moins de 75 points, votre Index ne peut être calculé.

0 points sur un maximum de 10 pouvant être obtenus



Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car l'ensemble des groupes valables (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes), représentent moins de 40% des effectifs.



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car les effectifs comprennent moins de 5 femmes ou moins de 5 hommes.



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Malheureusement votre indicateur n'est pas calculable car il n'y a pas eu de retour de congé maternité pendant la période de référence.

INDICATEUR NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMIS LES 10 PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

vos résultats sont
votre résultat final est **1**
les hommes sont sur-représentés

votre note obtenue est **0/10**